



BELVEDERE

Beaune, le 9 juillet 2010

BELVEDERE EN NEGOCIATION EXCLUSIVE AVEC LA SOCIETE COFEPP EN VUE DE LA CESSION DU GROUPE MARIE BRIZARD

La société Belvédère annonce qu'elle est entrée le 1er juillet 2010 en négociation exclusive avec la société Cofepp en vue de la cession du groupe Marie Brizard prévue dans son plan de sauvegarde.

Si le processus de cession va à son terme, ce qui est l'hypothèse la plus probable, le protocole d'acquisition pourrait être signé par les parties avant la fin du mois de juillet 2010.

Il est précisé que la société Moncigale n'entre pas dans le périmètre de la cession.

Le comité d'entreprise du groupe Marie Brizard a été informé le 8 juillet 2010 conformément à la réglementation.